# Un horizon (presque) dégagé pour le Centre Regain

SAINTE-TULLE Après son redressement judiciaire, les feux sont au vert

a situation est très positive, je suis très confiant." C'est avec le sourire que Bernard Vicaire décrit aujourd'hui la situation du Centre Regain. À Sainte-Tulle, ce pôle d'hébergement et de restauration dédié essentiellement à l'accueil de grands groupes (voir ci-dessous) voit son horizon se dégager. L'entreprise CGDA - Centre Regain qui gère depuis plus de 25 ans ce complexe hôtelier a connu la tempête: voilà moins d'un an que sa période de redressement judiciaire a pris fin, avec le lancement d'un plan de continuation sur dix ans, et l'objectif de rembourser 100 % du passif.

"L'activité reprend bien, les feux sont aujourd'hui au vert presque partout", constate Bernard Vicaire, qui dirige CG-DA-Centre Regain. "Au regard du plan mis en place, nous sommes dans les clous, indique-t-il. De bons résultats, malgré une période hivernale qui l'année dernière fut encore très marquée par la crise sanitaire."

Pour porter cette dynamique, des travaux de rénovation sont en cours, séquencés en plusieurs phases. "DLVAgglo, propriétaire du site, a engagé près d'un million d'euros dans des travaux extérieurs qui seront achevés en 2023, détaille le dirigeant. La rénovation, et peut-être même la reconfiguration des chambres d'hôtel comme des



Bernard Vicaire est optimiste, même si l'explosion du coût de l'électricité va complexifier l'équation économique.

/PHOTO ERIC CAMOIN

# Un complexe de 187 chambres

Le Centre Regain est aujourd'hui tourné vers l'accueil de groupes, clubs et fédérations sportives, mais aussi les séminaires et l'incentive. Côté hébergement, le complexe compte 187 chambres (collectives ou individuelles), dont 79 "normées 2 étoiles, précise Bernard Vicaire. La même nuit, jusqu'à 600 personnes peuvent dormir sur place." Le restaurant peut par ailleurs servir 400 couverts en même temps, et près de 800 sur un même service. Le site faisait autrefois partie de l'École des métiers d'EDF (construite à partir des années 1950). CG-DA-Centre Regain emploie aujourd'hui 17 personnes.

chambres collectives est également envisagée. Une réflexion est en cours."

La refonte de la piste d'athlétisme ou encore le rafraîchissement du hall de sport et du dojo sont également à l'étude. La labellisation du site comme "Centre de préparation aux jeux" pour les disciplines du judo et de l'haltérophilie dans le cadre des JO 2024 de Paris apporte par ailleurs un plus. "Aucune délégation ne nous a pour l'instant choisi, note Bernard Vicaire. Évidemment, si 2 ou 3 délégations séjournent ici, ce sera extra. Mais même si cela n'arrive pas, cette labellisation aura apporté un souffle."

L'explosion du coût de l'énergie ne risque-t-elle pas stopper net ce bel élan ? "C'est vrai que les bâtiments, ici, sont très énergivores, décrit le patron. La facture d'électricité va être multipliée par quatre, et on ne sait pas encore comment on va la régler... Et aucune aide du gouvernement n'est pour l'instant prévue!"

Bernard Vicaire ne doute pas pour autant de l'avenir de ce site. "Il y a un vrai potentiel pour qu'il devienne l'une de vitrines de l'agglomération en termes de formation, de tourisme et de sport." S'il réussit à rester sur sa dynamique actuelle, le Centre Regain n'aura alors jamais aussi bien porté son nom.

J.C.M.

#### **PIERREVERT**

# Conseil municipal lundi

Le prochain conseil municipal de Pierrevert se déroulera le lundi 7 novembre à 18 h 30, salle du conseil. À l'ordre du jour figurent notamment l'extinction de l'éclairage public sur la commune, la signature d'une convention "d'engagement refuges LPO" pour la création de zones refuges pour les oiseaux, mais aussi d'une convention d'exposition de jouets anciens entre la commune et l'association "La voûte des arts". Par ailleurs, il sera également demandé aux élus du conseil d'approuver le règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés.

#### **VILLENEUVE**

## Grand thé dansant

Dimanche 6 novembre, à partir de 14 h à la salle des fêtes, un grand thé dansant est organisé par le Club de l'âge d'or, avec Aix-Music.

→ Entrée : 10 €/Renseignements Ø 04 92 72 38 95.

### **VOLX**

#### Inscriptions pour le marché de Noël

L'association Arts et loisirs volxiens organise le marché de Noël qui aura cette année lieu le dimanche 4 décembre. Les inscriptions pour y participer en tant qu'exposant sont ouvertes jusqu'au 20 novembre.

→ Tarifs : 7 € le mètre linéaire sur 3 m de profondeur en extérieur ou 15 € la table de 1,80 m en intérieur, limité à 2 tables par participants. Renseignements au Ø 06 17 16 35 03 ou



1 voyage d'une valeur de 2000€ un Iphone 14, une PS 5 + 2 jeux, unTV lcd 139cm, deux caddys alimentaires de 500€ chacun, 2 bons achats carburant de 500€ chacun et de nombreux autres lots

L'intégralité des bénéfices est reversée pour des oeuvres





# SPÉCIAL ALCOOLS, SPIRITUEUX ET APÉRITIFS\* HORS PROMOTIONS EN COURS

OFFRE ÉGALEMENT DISPONIBLE SUR COURSES (U).com

\*Offre limitée à 3 bouteilles identiques par compte Carte U.

Valable le 3 novembre 2022 uniquement, sur l'es alcools, spiritueux et les apéritifs (hors champagnes, mousseux, vins et bières), hors promotions en cours. Offre réservée aux particuliers clients Carte U dans les Magasins U participants de France métropolitaine et sur coursesu.com pour un retrait le 3 novembre 2022, Hors Utile. Liste des magasins participants sur magasins-u.com. Votre magasin se réserve le droit de refuser une demande anormale au regard des quantités de produits habituellement constatées pour une consommation personnelle.



276010

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

